

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber:	Schweizerischer Forstverein
Band:	139 (1988)
Heft:	7
Artikel:	Jura forêt 2000
Autor:	Roches, Didier
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-766732

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jura forêt 2000

Par *Didier Roches*
(Arrondissement forestier 4, CH-2800 Delémont)

Oxf.: 903:(494.243.4/6)

La forêt et l'an 2000... depuis le début de l'ère chrétienne, même pas dix générations d'arbres dans nos montagnes, une quinzaine en plaine. Elle pousse si lentement et si longtemps, la forêt. Qu'est-ce que ces douze années qui nous séparent d'un nouveau millénaire?... Assez pour aller poser un jalon sur le chemin de l'économie forestière et pour s'interroger quelques instants sur son destin. Car la lenteur n'est pas exempte d'inertie et il est donc important de reconnaître les problèmes à temps.
«D'où partons-nous, où allons-nous, comment pouvons-nous influencer notre trajet?» Un modeste essai de futurologie.

Der Wald im Jahr 2000 . . . Seit Beginn der christlichen Ära haben unsere Berge nicht einmal 10 Baumgenerationen erlebt, das Mittelland etwa 15. Der Wald wächst eben so langsam und so lange. Was bedeuten denn diese wenigen Jahre bis zur Jahrtausendwende? Sie sollen uns Gelegenheit bieten, auf dem Weg der Forstwirtschaft einen Moment anzuhalten und über die Zukunft nachzusinnen. Denn Langsamkeit ist nicht ohne Trägheit, und es ist deshalb wichtig, die Probleme rechtzeitig zu erkennen. «Woher kommen wir, wohin gehen wir, wie können wir unseren Weg beeinflussen?» Ein bescheidener futurologischer Beitrag.

1. Point de départ

Pouvant être qualifiées de naturelles, dans leur ensemble, ce qui constitue un atout indéniable pour le long terme, les forêts du Jura et leur économie sont confrontées à de grandes difficultés, à la fin des années quatre-vingt. Une certaine inadéquation entre la production et la consommation, un appareil de production vulnérable, les dépendances des marchés d'exportation, les conflits d'intérêts avec d'autres milieux et, pour couronner le tout, la dégradation sanitaire des peuplements constituent le cadre de l'activité des forestiers.

1.1 Une forêt naturelle... et ses produits

Le paysage forestier jurassien porte les marques bien visibles de l'exploitation séculaire de la ressource bois. Plus manifestes (enrésinement) dans la

plaine d'Ajoie, dans le fond de la Vallée de Delémont et sur le Haut-Plateau des Franches-Montagnes, les influences humaines s'atténuent dans les vastes forêts des versants et des cluses. Sur le plan botanique, elles sont naturelles dans une large mesure. Le hêtre y domine avec, dès 800—900 m d'altitude, le sapin blanc qui, volumétriquement, est la principale essence. Conséquence des coupes rases par bandes pratiquées jusqu'au début de notre siècle, les peuplements sont le plus souvent réguliers.

La composition floristique favorable de ces forêts est, sans conteste, le meilleur garant de leur stabilité à long terme. Cet avantage biologique ne se retrouve malheureusement pas au niveau de la qualité marchande des produits. Du moins pas dans les conditions actuelles du marché. Un fait frappe: c'est la qualité bien modeste d'une partie non négligeable de nos hêtres et de nos sapins. Cœur rouge en étoile et bois nerveux chez le premier, nodosités, roulures et cadratures chez le second, sont à la base d'une dépréciation d'une bonne partie de notre production. Il semblerait que le Jura soit défavorisé par sa position géographique intermédiaire: trop haut et sur des sols trop maigres pour le hêtre, trop bas (cernes!), sur des sols également trop pauvres et dans des stations trop exposées (crêtes, versants sud) pour le sapin.

1.2 Gestion extensive

La modestie de la qualité marchande de nos essences principales n'est certainement pas étrangère à la gestion forestière plutôt extensive qui caractérise le Jura depuis longtemps, malgré la proportion élevée (75 %) de forêts publiques. Aujourd'hui encore, les arrondissements forestiers sont parmi les plus grands de Suisse. Rares sont les communes qui disposent d'une véritable structure d'entreprise forestière. Dans la grande majorité des cas, les coupes sont confiées à des tâcherons. Même pour les soins culturaux et les plantations, il n'est pas rare qu'on ait recours à de la main-d'œuvre occasionnelle, donc aléatoire.

1.3 Difficultés économiques

Avec une surface boisée de 60 ares par tête d'habitant (contre 19 pour l'ensemble de la Suisse), la vocation exportatrice de la forêt jurassienne est quasi programmée. La cherté du franc suisse, la saturation du marché international et la qualité très moyenne de nos produits mettent les propriétaires en fâcheuse posture. On a déjà assisté à de brusques retours en arrière, avec la suppression d'équipes forestières permanentes, pourtant rares. Des voix s'élèvent contre les triages jugés trop chers (traitement du garde forestier). Ici ou là, le désintérêt pour la forêt est perceptible.

1.4 Relations extérieures et dépérissement

En même temps, la forêt est l'objet d'une surveillance de plus en plus critique de la part d'autres milieux. Agriculteurs, consommateurs de forêts-loisirs, protecteurs de la nature et «écolos», chasseurs: tous sont aux aguets, prêts à bondir lorsqu'ils sentent leurs intérêts menacés. A l'autre extrême, les adeptes de la moto verte et bientôt ceux du vélo de même couleur se sentent chez eux dans nos forêts. Bref, en caricaturant, on s'étonnera de trouver encore en forêt... des forestiers.

Pour compléter le tableau, voici que le phénomène du dépérissement s'est installé chez nous. Sceptiques, nous l'avions cru réservé aux régions industrielles polluées et aux forêts situées au-dessus de roches volcaniques. Force est de reconnaître aujourd'hui qu'il sévit également chez nous et qu'il met à mal, en la bouleversant, notre sylviculture. Sur le plan économique, il conduit à une surproduction particulièrement malvenue.

2. Les rendez-vous de demain

L'avenir de la forêt jurassienne sera étroitement lié à sa valeur sociale, à l'évolution du dépérissement et à celle du marché des bois. La capacité des responsables à s'adapter aux mutations qui se dessinent contribuera également, pour sa part, à façonner le visage de nos forêts et de leur économie.

2.1 Le public

Le rôle de la forêt pour la société semble devoir se polariser de plus en plus. Avec le développement général des préoccupations environnementales, la forêt représentera toujours plus l'espace-refuge de notre territoire, une référence nécessaire à l'équilibre des habitants. Pour les propriétaires, leur bien forestier prendra une valeur de plus en plus marginale, chargée de sentiments variés (de l'attachement au désintérêt, en passant par une frange d'indifférence). Ces deux attitudes combinées contribueront à relativiser l'importance économique de la forêt. Toutefois, cette marginalisation aura ses limites. Pas un conseil communal, pas un «ami de la nature» ni aucun chasseur ne tolérera que l'on «laisse traîner» des arbres morts ou qu'on délaisse des peuplements malades... s'ils sont bien visibles! A cette attitude dominante se combinera et s'opposera celle de certains milieux qui estimeront que, puisqu'elle n'a plus de valeur économique (au sens très restreint), la forêt peut très bien servir à leurs activités professionnelles ou ludiques!

2.2 *La dégradation sanitaire*

Le dépérissement représente la grande inconnue. Les scénarios apocalyptiques, imaginés par certains, vont-ils se réaliser? Aucun forestier n'osera ni l'affirmer ni l'infirmer, même si en son for intérieur le refus inconscient d'éventualités aussi monstrueuses fait pencher pour l'infirmer. Il faut se préparer au pire: abattages massifs, surproduction, restauration des forêts et tout ce que ces mesures peuvent nécessiter en création d'infrastructures, ou, au contraire, en abandon pur et simple de forêts retirées. A situation de catastrophe, méthodes de catastrophe! La mécanisation lourde de l'exploitation des forêts dépérissantes s'imposerait pour des raisons de finances publiques et de manque de main-d'œuvre.

Le déroulement lent des processus biologiques nous fait cependant augurer d'un développement moins dramatique. On s'attend à une augmentation de la production provoquée par l'élimination des arbres dépérissants dans une proportion de 10 à 15%.

2.3 *Le marché des bois*

Le marché des bois ne porte aucun signe d'une amélioration prochaine. Pour notre région tournée vers l'exportation, l'abolition, en 1992, des frontières intérieures de la Communauté économique européenne n'est pas rassurante. Heureusement, la proximité géographique de marchés actifs n'anéantira pas totalement nos chances, du moins en ce qui concerne le bois brut. Le déclin de la métallurgie européenne peut nous donner quelques espoirs, puisque l'abandon en cours des copieuses subventions pourrait réajuster le prix artificiellement bas du métal. Ne nous réjouissons pas trop! Les mécanismes incontrôlables de l'économie mondiale et l'émergence continue de nouvelles matières pourraient bien réservier au bois suisse et européen un sort analogue à celui du métal. Faut-il alors espérer l'effondrement du franc suisse par rapport aux autres monnaies?

2.4 *Les emplois*

Une autre menace prend forme: le marché du travail forestier. Les patients efforts de revalorisation des professions forestières voient leurs effets compromis par le déclin économique de la branche. La tendance est grande de ne recourir qu'à une main-d'œuvre travaillant à la tâche, dans des conditions de concurrence toujours plus dures. En ne réagissant pas, l'économie forestière pourrait se retrouver dans une situation attristante: elle ne disposeraient que d'une main-d'œuvre peu qualifiée pour avoir laissé partir les meilleurs.

3. Les réponses

Si le tableau qui vient d'être brossé à grands traits pèche peut-être par pessimisme, essayons d'être optimistes sur la faculté des hommes et plus particulièrement des forestiers, à faire face aux difficultés. Mobilité intellectuelle, inventivité, convictions sur les valeurs multiples de la forêt, amour du métier et de son objet, plaisir à relever des défis seront les meilleures armes!

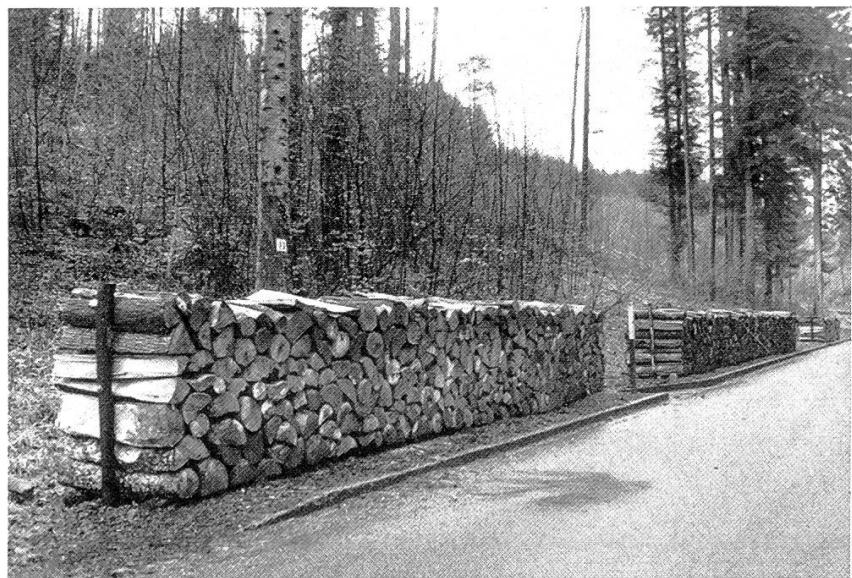
Le problème principal sera celui de la maîtrise des coûts de production. La hausse continue, en particulier des salaires, doit être compensée par diverses mesures, sans renier certaines valeurs traditionnelles de la sylviculture suisse. Je postule que les méthodes de la sylviculture naturaliste (naturalah) seront maintenues, voire renforcées dans l'intérêt de la conservation du patrimoine génétique forestier.

3.1 *Gestion encore plus extensive*

Dans une région où les forêts peuvent être qualifiées de naturelles, la culture de toutes les forêts ne se justifie plus, ni sur le plan des finances publiques, ni sur celui du marché des bois, ni sur celui de la protection de la nature et, enfin, non plus sur le plan de la gestion. Nous pouvons nous permettre de laisser à leur destin des surfaces non négligeables de notre forêt, en nous limitant à intervenir dans les cas d'épidémies graves ou dans des situations de nécessité (pénuries, économie de guerre, etc.). Dans cette optique — que certains jugeront provocatrice — l'extension de la production des forêts suisses au potentiel de 7 millions de mètres cubes relève de l'utopie (elle contribuerait, du reste, à déstabiliser encore plus le marché). Que la délimitation des forêts à doter d'un tel statut doive se faire d'une manière très soigneuse et pluridisciplinaire va de soi.

3.2 *Rationalisation et mécanisation*

La gestion forestière se concentrera donc sur la forêt économique et sur celles qui remplissent des fonctions bien précises nécessitant des interventions humaines régulières (protection de localités et de voies de communication, accueil du public urbain, etc.). La nécessité d'y réduire les coûts favorisera le développement de la mécanisation qui n'est pas forcément le spectre souvent redouté. L'écorçage manuel ou à l'écorceuse portable, le façonnage de stères, voire celui de certains assortiments de bois d'industrie long appartiendront bientôt au passé. Les particuliers qui voudront s'approvisionner en bois de feu traditionnel se le façonnent eux-mêmes, sur les parterres de coupes (produits d'éclaircies, rémanents) ou au bord des chemins (bois en vrac). Le déchiquetage des produits secondaires et d'une partie des déchets sera la solution économique



Figures 1 et 2. Des images familières...

à leur préparation et contribuera à la revalorisation des produits principaux (chapeau à la Bourgeoisie de Liestal qui l'a compris avant les autres!). Au cas où les industries des panneaux, du papier et de la cellulose viendraient à manquer de matières premières, on peut penser qu'elles sauraient s'adapter au conditionnement en plaquettes de leur matière première. Evidemment, le déchiquetage sera plus utile à la collectivité si ses produits trouvent une utilisation. La promotion



...qui appartiendront bientôt au passé.

du chauffage au bois (voir à ce sujet l'article de M. Godinat) s'impose, car la technique est avancée en ce domaine. D'autres utilisations sont imaginables (compost, mulch, etc.). Même si les applications tardaient à se concrétiser, le déchiquetage sans but commercial (renvoi des plaquettes dans la forêt) pourrait déjà contribuer à l'abaissement des coûts de production... et à l'entretien sanitaire.

D'autres mesures de rationalisation toucheront la régénération toujours plus centrée sur la régénération naturelle (eh oui!), le façonnage par processeurs d'arbres de moins en moins petits (avec une limite supérieure quand même!), le débardage et la mise en dépôt avec la généralisation des systèmes auxiliaires de radiocommande et celle d'engins spéciaux (containers à plaquettes, engins de tri et de rassemblement, etc.). Le déchiquetage des gros rebuts (fontes tarées) nécessitera le fendage ou l'éclatage préalable par des moyens appropriés.

Parallèlement, une activation des opérations d'amélioration devrait se produire afin de mieux répondre aux exigences du marché. Je pense, en particulier, à l'élagage (sélectif!), opération encore trop peu pratiquée. Dans cet ordre d'idées, il est impérieux que soient diminués les dégâts d'exploitation (une étude mettant en balance appréciations et dépréciations produites par plusieurs décennies d'éclaircies serait intéressante). Toutes ces mesures de rationalisation sous-entendent l'existence d'une bonne infrastructure. Même si la tendance est à un allègement des réseaux carrossables et à la rusticité dans la création des voies secondaires, des compléments seront inévitables, en particulier la création de places de façonnage et de stockage relativement grandes. Bref, il s'agira d'améliorer la qualité tout en réduisant les coûts. Beau défi!

3.3 Mutations dans le personnel

La politique du personnel devra évoluer également. Pour notre région, deux tendances devraient se développer:

- a) *Création de postes permanents au niveau des triages*, dans le but de créer des équipes de base aptes à faire tous les soins cultureaux et une partie non négligeable des coupes. Pour un triage de 700 ha de forêts publiques et 5000 m³ de possibilité, la dotation de l'équipe serait la suivante: le garde de triage, un à deux forestiers-bûcherons, un à trois apprentis.
- b) *Création d'entreprises de travaux forestiers*: les triages représentant des unités trop petites, c'est par l'intermédiaire d'entreprises que se réalisera la mécanisation. La création de telles entreprises est à stimuler par l'organisation de cours pour jeunes entrepreneurs et par la conclusion de contrats multianuels devant permettre le démarrage de ces nouvelles entreprises. Celles-ci, à côté des activités courantes, devraient rechercher les créneaux porteurs (exemples actuels: manutention et transport du bois d'industrie long, façonnage de perches au processeur).

Triages et entreprises seraient ainsi en mesure d'offrir des emplois attractifs aux forestiers-bûcherons. Les pertes de jeunes diplômés devraient être sérieusement freinées. La diminution du volume des travailleurs manuels serait compensée par l'élévation qualitative du métier.

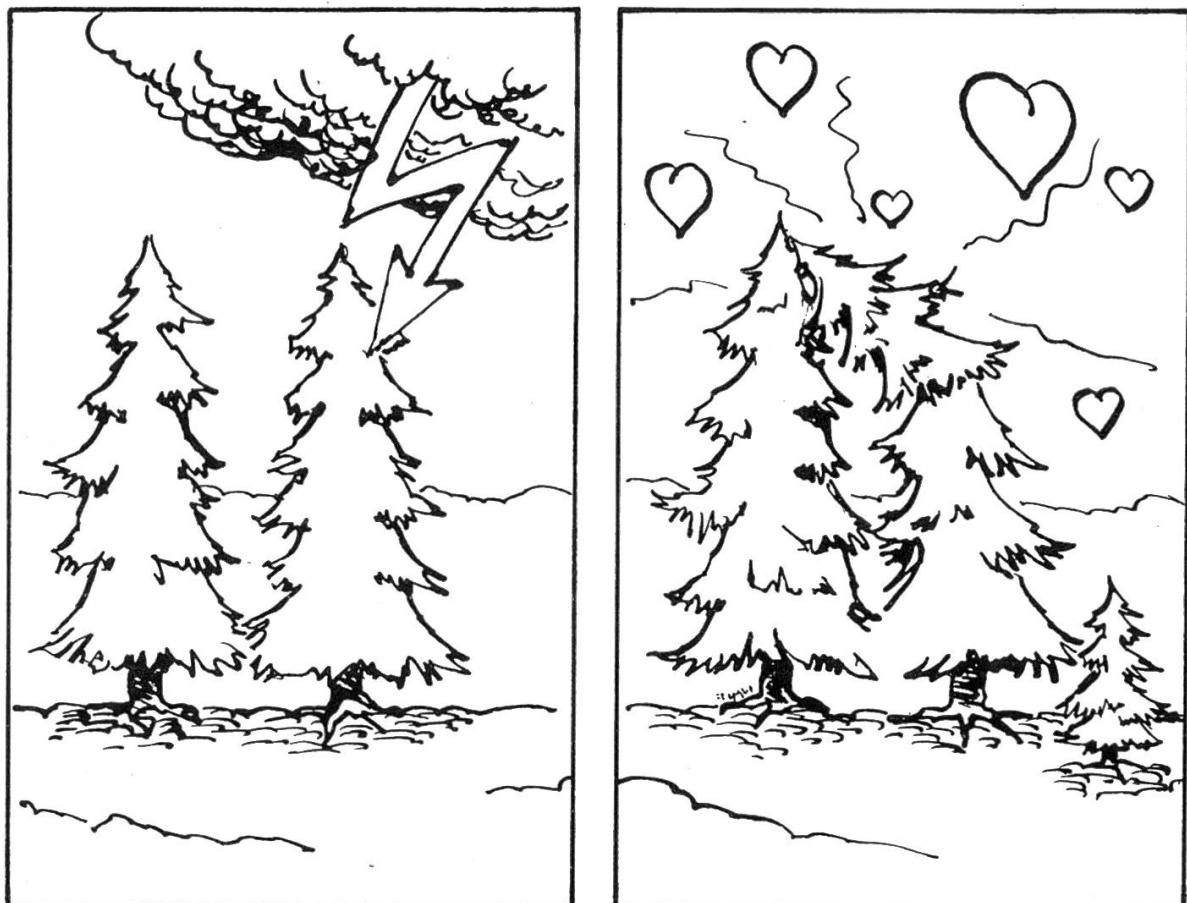


Figure 3. Coup de foudre: les problèmes d'aujourd'hui peuvent être la chance de demain!

Dessin d' Yvan

4. Cris et chuchotements

L'évolution esquissée devrait convenir au mieux à la collectivité dans son ensemble et aux propriétaires forestiers. Certains groupes éprouveraient à la fois de la satisfaction et de la déception. Les protecteurs de la nature se réjouiraient de l'abandon de la culture dans une partie des forêts, tout en regrettant la poursuite des constructions de chemins et la mécanisation. Les promeneurs se désoleraient de trouver des images «faisant désordre» et évoquant le gaspillage, dans les forêts délaissées. Certains chasseurs en viendront à regretter les commodités qu'offrent les chemins tant décriés naguère.

Toutes les exigences ne pouvant être satisfaites, il faut espérer que les forestiers sauront formuler les messages susceptibles de créer le meilleur consensus possible entre les différents groupes touchés par la forêt: aménagistes, protecteurs de la nature, agriculteurs, chasseurs, propriétaires de forêts et les forestiers eux-mêmes. (En posant ce point final, je constate que j'ai oublié de parler de l'importance de la communication en l'an 2000!)